

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 9 FÉVRIER 2017

Convocation : 3 février 2017

L'AN DEUX MIL DIX-SEPT, le 9 février, à 20h30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Mme Jocelyne Poussard, Maire.
Présents : J. Poussard, N. Velin, P. Rouby, V. Schaal, D. Godard, Y. Leipert, F. Joubert, B. Lebreton, M. Barathon, E. Martin-Gbeassor

Absents excusés : F. Colin-Manderscheid (pouvoir à Mme Poussard), V. Varin, G. Guerbois, JM Raoult

Secrétaire de séance : P. Rouby

DEMANDE DE SUBVENTIONS – DETR-DSIL-FIPD

Madame Poussard informe le Conseil que celui-ci peut demander des subventions au titre du FIPD, de la DETR et de la DSIL concernant les travaux d'accessibilité du nouveau cimetière et la motorisation du portillon en plus du Fonds départemental d'Investissement.

A l'unanimité, le Conseil décide de solliciter ces subventions.

VETO DU CONSEIL MUNICIPAL – TRANSFERT DE COMPETENCES PLU

Madame Poussard rappelle que la loi ALUR prévoit le transfert à l'Agglo du Pays de Dreux de la compétence PLU. Le Conseil peut s'opposer à ce transfert par une délibération exprimant son veto à ce dispositif avant le 27 mars prochain.

A l'unanimité, le Conseil s'oppose au transfert de la compétence PLU à la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux.

MODIFICATIONS STATUTAIRES – AGGLO DU PAYS DE DREUX

Sans objet. Le Conseil n'a pas à se prononcer sur l'arrêté inter préfectoral envoyé aux communes membres.

TABLEAU DES EFFECTIFS

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Le Maire propose à l'assemblée d'adopter le tableau des emplois suivant :

Cadre ou emploi	Catégorie	Effectif	Durée hebdomadaire de services
Filière administrative			
Rédacteur	B	1	28 heures
Adjoint adm. Principal 2è cl	C	0	28 heures
Adjoint administratif	C	0	28 heures

Filière technique			
Adjoint technique principal 2 ^è cl	C	1	35 heures
Adjoint technique	C	1	35 heures
Adjoint technique	C	1	12 heures

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, d'adopter le tableau des emplois ainsi proposé qui prendra effet à compter du 9 février 2017.

LECTURE DE COURRIERS

M. Besnard : signalisation de plusieurs accidents sur sa clôture située sur la RD 62. Un contact va être pris avec le département de l'Eure, en charge de cette voirie.

La commission des chemins se rendra sur place lors de sa prochaine réunion le 4 mars prochain.

INFORMATIONS DIVERSES

L'opérateur Free recherche un terrain pour un projet d'implantation de pylône, de façon à permettre aux usagers de la ligne Paris-Cherbourg de bénéficier de la 3G ou 4G. Contact a été pris le 24 janvier dernier pour proposer la zone d'activités. Une réponse est attendue.

Communication des tarifs de contrôle d'assainissement collectif

La DDFIP informe de la publication de la charte de l'évaluation du Domaine pour tous projets futurs d'acquisitions, prises à bail ou cessions immobilières.

La réunion publique pour la dénomination des rues (déploiement de la fibre optique) se tiendra le 23 mars prochain à 20h00, salle D. Bergin.

La réunion publique de présentation du PADD aura lieu le 2 mars à 18h00, salle D. Bergin.

Demande d'adhésion de 4 communes à l'Agglo du Pays de Dreux : La Madeleine de Nonancourt, Louye, Saint-Georges-Motel, Rueil la Gadelière.

Réunions de commissions : chemins le 4 mars à 8h30, bâtiments le 1^{er} mars à 20h30.

Le poteau incendie de la zone d'activités n'a toujours pas été remplacé. Un rendez-vous va être pris avec le syndicat des Eaux et Véolia.

Tour de table

Mme Velin a assisté à une réunion d'un atelier fonds leader – réflexion sur l'utilisation de produits estampillés Terre d'Eure-et-Loir.

Une étude a lieu sur la mise en place d'une signalétique des chemins de randonnée pédestre, cyclable et équestre autour de Philippe Auguste.

Lors d'une réunion de l'association des Vieilles maisons françaises à Chartres, il a été indiqué qu'un concours sur le patrimoine a été envoyé à toutes les classes de CM1 et CM2 du département. Quatre ont répondu.

M. Leipert – a assisté à une réunion participation citoyenne avec le Sous-Préfet à Brezolles le 22 décembre dernier. 200 référents étaient présents.

M. Schaal informe que la commission déchets est toujours en discussion sur la mise en place d'une redevance spéciale qui porte sur une rentrée d'argent supplémentaire de 650.000 €.

Mme Barathon signale que la traversée de route de la Bâte vers Villiers n'est toujours pas bitumée. Des ornières se sont formées. La personne ayant commandé les travaux sera contactée.

M. Rouby – remerciements de la part des familles Riotte, Lapière et Baduel pour le colis de Noël.

Le ramassage du verre n'est pas assuré devant leur porte pour les habitants du chemin du Pavillon. Cela a été demandé à l'Agglo.

Mme Poussard – un citerneau de compteur d'eau n'a plus de couvercle à la Bâte, une signalisation va être faite au syndicat des Eaux.

Dans l'assistance,

M. Charpentier approuve le veto de la commune pour le PLUI.

M. Rougier, dans le cadre de l'enfouissement des réseaux, souhaiterait l'extension de l'éclairage public devant chez lui. Cette demande sera étudiée dans le cadre des urbanisations futures.

Des trous sont en formation dans la rue du Bourg. Le Conseil Départemental va être informé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h05.